

31.03.2025 – 10:00 Uhr

Garantir une marge de manoeuvre: l'AES soutient le contre-projet indirect à l'initiative "Stop au blackout"

Aarau (ots) -

L'AES salue la décision d'élargir l'éventail des options technologiques pour l'approvisionnement en électricité de demain. À long terme, la Suisse ne devrait pas restreindre sa marge de manoeuvre stratégique en matière de sécurité d'approvisionnement et devrait garder toutes les options ouvertes. Toutefois, le développement rapide des énergies renouvelables doit rester l'objectif principal.

L'AES rejette l'initiative populaire "Stop au blackout", qu'elle juge imprécise et contre-productive en cas de crise. Sa mise en oeuvre nécessiterait une interprétation du législateur ainsi qu'une modification de la loi. À la place, l'AES soutient le contre-projet indirect proposé par le Conseil fédéral. " La décarbonation et l'électrification entraînent une hausse de la consommation d'électricité, tandis que les incertitudes liées aux importations et au développement de la production nationale à partir d'énergies renouvelables posent de grands défis à la sécurité de l'approvisionnement ", explique Martin Schwab, président de l'AES. " Nous devons donc rester ouverts à toutes les technologies. Pour atteindre les objectifs de sécurité d'approvisionnement et de neutralité climatique, il nous faut une marge de manoeuvre stratégique, sans aucune contrainte idéologique. "

L'approvisionnement en électricité hivernal reste un défi

La voie tracée par la loi pour l'électricité doit être poursuivie avec force. Jusqu'à nouvel ordre, la seule option pour développer la production d'électricité indigène est de recourir aux énergies renouvelables. Cependant, même si les objectifs de développement fixés par la loi pour l'électricité sont atteints, une production complémentaire est nécessaire en hiver. En raison de la demande croissante d'électricité et de l'incertitude accrue concernant les importations d'électricité, la Suisse a besoin d'une production nationale nettement plus importante.

Les énergies renouvelables sont notre capital

Le choix des agents énergétiques dépend principalement de la volonté sociétale et politique. Malgré le soutien clair de l'électorat à la loi pour l'électricité, l'acceptation des projets énergétiques au cas par cas fait défaut, ce qui freine réellement l'avancement du développement des énergies renouvelables. Plus les options en faveur du système sont nombreuses à long terme, meilleures sont les conditions de la sécurité d'approvisionnement et l'efficacité du système global. Il est erroné d'exclure aujourd'hui des options futures et de limiter ainsi la marge de manoeuvre.

Assurer la recherche et l'attractivité du site

Si l'énergie nucléaire doit être envisagée comme une option, la levée de l'interdiction constitue également une base importante pour maintenir l'attractivité du site. Le maintien de l'industrie nucléaire et de la recherche en Suisse ainsi que le maintien des compétences des exploitants et des autorités doivent être garantis.

La trajectoire définie par la stratégie énergétique 2050 et la loi pour l'électricité doit être poursuivie avec détermination. L'AES reste pleinement engagée dans cette voie et mettra tout en oeuvre pour améliorer les conditions-cadres nécessaires à la réussite du plus grand nombre possible de projets.

Contact:

Noémie Perrier, Porte-parole
Tél. +41 21 310 30 23, noemie.perrier@electricite.ch